



Séance ordinaire du 1^{er} juin 2026

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026 et des séances extraordinaires du 20 et du 27 mai 2026**
- 4. Rapport d'activités du conseil**

4.1

Administration et développement



**4.1.1
Lancement
de la
campagne
« Ma ville à
40 km/h »**



4.1.2

Approbation de la liste des comptes couvrant la période du 5 mai au 1^{er} juin 2026

LISTE DES COMPTES - VILLE	
	Total
du 05-05 au 01-06-2026	719 038.83 \$
GRAND TOTAL	719 038.83 \$





4.1.3 Réception d'une fin d'emploi — Mme Nancy Guay, intervenante aquatique

- ▶ Départ effectif au 31 mars 2026
- ▶ Les membres du conseil municipal la remercient pour le travail effectué au cours de ses années de services et lui souhaitent tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions



4.1.4 Autorisation de signataires — Entente de congé sans traitement à intervenir avec M^{me} Rosalie Cloutier

- ▶ Du 1er mai au 31 août 2026
- ▶ M. André Fortin, maire et M^{me} Marie-Hélène Boily, directrice générale sont autorisés à signer l'entente



4.1.5 Autorisation de signataires — Entente à intervenir avec M^{me} Roxanne Deschesnes-Tremblay — Accommodement à l'horaire de travail

M. André Fortin, maire et M^{me} Marie-Hélène Boily, directrice générale sont autorisés à signer l'entente

4.1.6

Embauche de M^{me} Valérie Tremblay au poste d'adjointe à la direction générale et au greffe et greffière-adjointe

- ▶ Date d'entrée en fonction: 1^{er} juin 2026
- ▶ Cette embauche est assujettie à une période de probation de six (6) mois
- ▶ La rémunération et les conditions de travail applicables sont celles prévues à la politique de rémunération du personnel-cadre de la Ville

4.1.7

Versement d'une subvention suite à une reddition de comptes — Politique d'intervention en matière de développement économique

Promoteur	Montant de 80 % de l'aide financière accordée
Masso-Kinésithérapie Anne-Marie Couture	Volet 1 : 936 \$ Démarrage/relocalisation/amélioration Volet 2 : 59,20 \$ Publicité/mise en marché/promotion/Site internet



4.1.8

Versement d'une subvention en lien avec la Politique d'intervention en matière de développement économique

Promoteur	Aide financière accordée
Bronzage International 2022 inc. — M ^{me} Sandra Lefebvre	Volet 1 : 1 260 \$ Démarrage / Relocalisation / Amélioration

- Versement de 20 % (252 \$) à l'acceptation
- Versement du solde de 80 % (1 008 \$) conditionnel au dépôt d'un rapport final après 12 mois

4.1.9 Regroupement par fusion ordinaire de l'office d'Habitation du secteur Sud Lac- Saint-Jean Est et de l'Office d'Habitation Jeannois



Présentation d'un projet de regroupement aux conseils municipaux des municipalités et villes du secteur



Regroupement proposé entre l'Office d'habitation du secteur Sud Lac-Saint-Jean Est et l'Office d'habitation Jeannois



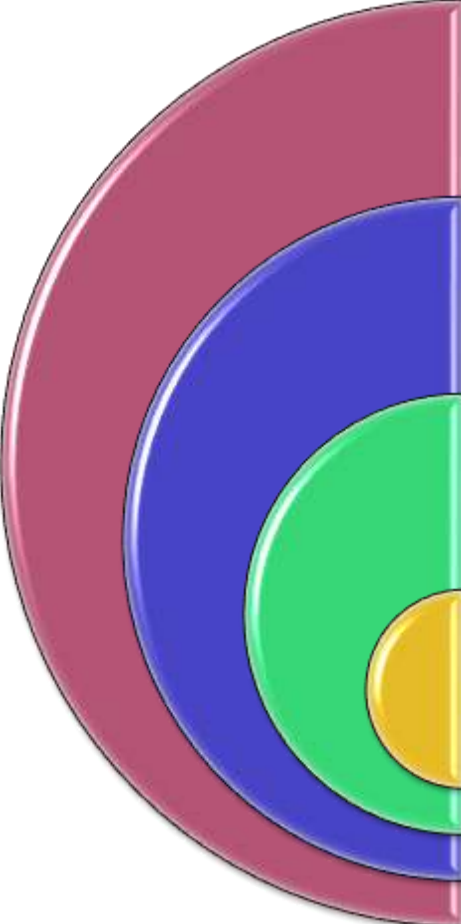
Création d'un nouvel office par fusion ordinaire, selon une entente formelle de regroupement



Recommandation favorable à la réalisation de cette fusion

4.1.10

Octroi d'un mandat à la firme MNP - Réalisation d'un diagnostic des opérations au Service des travaux publics



Plusieurs changements récents entraînent de nouveaux défis et enjeux pour les employés cols bleus des travaux publics
La Ville souhaite analyser les pratiques actuelles afin d'identifier des pistes d'amélioration et mieux répondre aux enjeux
Le diagnostic permettra de mieux comprendre l'organisation, la planification et la répartition des travaux, à partir d'observations terrain et d'entrevues
13 535 \$ plus les taxes applicables

4.1.11

Adoption d'une politique de commandite des évènements, projets et activités

Encadrement des commandites afin de soutenir le développement des événements, activités et services offerts aux citoyens

Mise en place de balises pour la création de partenariats avec des parties externes

Amélioration de l'offre municipale tout en réduisant la charge financière

Augmentation de la visibilité des événements se déroulant dans la ville

Définition des avantages communs pour la Ville et les partenaires associés

4.1.12

Octroi d'un contrat à 6842097 Canada inc. — Acquisition et installation de murs Starwall pour l'aménagement de bureaux à la mairie — Appropriation au surplus accumulé non affecté

19 654,95 \$
plus les taxes
applicables

Offre de service
du 29 avril 2026

Appropriation
au surplus
accumulé non
affecté

4.1.13

Octroi d'un contrat à A.R.C. informatique inc. — Création d'une bibliothèque de visuels urgents et courants pour les réseaux sociaux

Objectif	<ul style="list-style-type: none">• Renforcer la clarté, la cohérence et la professionnalisation des communications municipales
Mise en place de visuels standardisés pour soutenir l'identité visuelle de la Ville	<ul style="list-style-type: none">• Entête, diapositive, diaporama, réseaux sociaux, etc.
Création d'une bibliothèque de visuels prêts à l'emploi pour gagner en rapidité et en efficacité	<ul style="list-style-type: none">• Images de marque, couleurs, polices de caractères, etc.
Visuels couvrant diverses thématiques	<ul style="list-style-type: none">• Alertes et urgences, services municipaux et événements
Octroi du contrat à A.R.C. informatique inc.	<ul style="list-style-type: none">• 5 700 \$ plus les taxes applicables

4.1.14

Octroi d'un contrat à Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean — Élaboration d'une politique de reconnaissance des artistes

Réception de plusieurs demandes visant la reconnaissance, le soutien et la mise en valeur des artistes du territoire

Une politique de soutien à la création artistique est en cours d'élaboration; le volet reconnaissance des artistes reste à développer

Octroi d'un contrat à Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean pour un montant de **4 000 \$** plus les taxes applicables





4.2 Gestion du territoire



4.2.1

**Vente d'un terrain
résidentiel à M. Nicola
Bolduc – 65, rue Émilia-
Haddad-Gimaïel**

**Superficie de
610,2 m²**

**59 113,80 \$ plus les
taxes applicables**



4.2.2

Adoption du Règlement n° 362-2026 décrétant un emprunt et une dépense n'excédant pas 525 000 \$ remboursable sur une période de 10 ans pour l'acquisition d'un camion 10 roues avec équipements de déneigement

525 000 \$

- Remboursable sur 10 ans

4.2.3

Autorisation de signataires — Vente d'une parcelle de terrain en faveur de M. Michel Bergeron



- ▶ Demande visant l'achat d'une partie de terrain appartenant à la Ville
- ▶ L'acquisition permettrait la construction d'un bâtiment accessoire en cour arrière
- ▶ Superficie approximative: $\approx 1\,476$ pi²
- ▶ Vente autorisée à 5,15 \$/pi², pour un montant approximatif de 7 600 \$
- ▶ Tous les frais (arpentage, notaire) sont à la charge du demandeur
- ▶ M. André Fortin, maire et M. Mario Bouchard, greffier sont autorisés à signer

4.2.4

Octroi d'un contrat aux Toitures SDB (9348-4897 Québec inc.) – Réfection de toitures aux bâtiments techniques d'eau potable – Appropriation au surplus accumulé non affecté

Octroi de contrats à *Toitures SDB (9348-4897 Québec inc.)*

- Réfection de toitures de trois bâtiments techniques liés à l'eau potable et aux eaux usées

Bâtiments concernés :

- Puit d'eau potable situé au 30, 4^e Rang: 5 990 \$
- Poste de surpresseur situé au 1935, 3^e Rang Ouest: 3 890 \$
- Bâtiment des eaux usées situé sur la route de Lac-à-la-Croix: 5 760 \$

Montant total : **15 640 \$ plus les taxes applicables**

- Dépense appropriée au surplus accumulé non affecté

4.2.5

Octroi d'un contrat à DCcom Électricité Contrôle — Services de main-d'œuvre technicien en eau potable

Octroi du contrat de services de main-d'œuvre à DCcom Électricité Contrôle

Services visés :
technicien en eau
potable et en
eaux usées

Contrat accordé
selon les
conditions
prévues à l'offre
de services datée
du 1er juin 2026

Objectif : assurer
la continuité et la
conformité des
opérations en
eau potable et
eaux usées



4.3 Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie

4.3.1

Autorisation d'une activité en vertu du Règlement n° 1000-21 — Course à pieds « La Petite patte Jeannoise » du Club d'athlétisme Jeannois d'Alma

5 août 2026

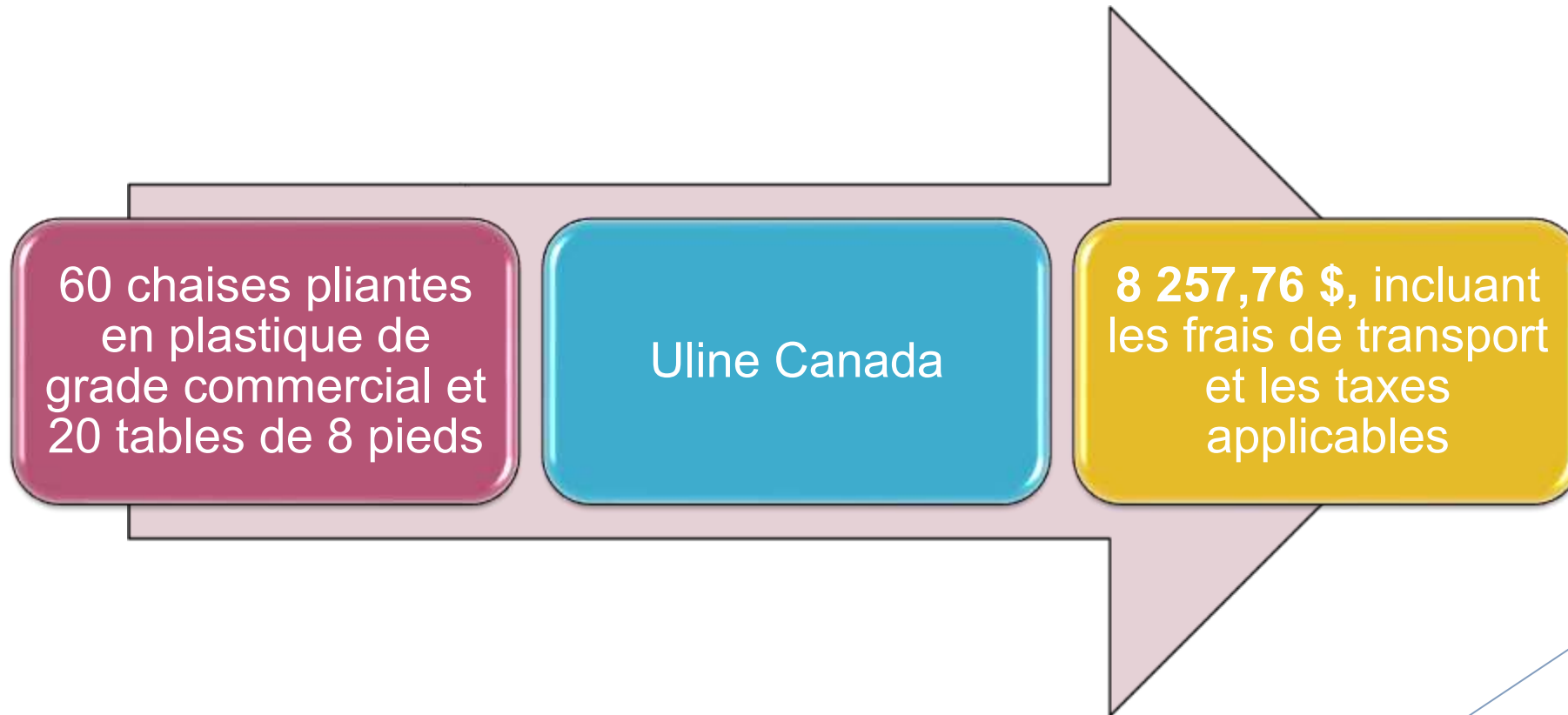
Entre 17 h 30 et 21 h

Course dans les rues et rangs du secteur
Lac-à-la-Croix



4.3.2

Acquisition de tables et de chaises pour les rassemblements publics auprès de Uline Canada



4.3.3

Octroi d'un contrat à Cimco
Réfrigération — Réparation d'un
bris de tuyauterie du réseau de
saumure à l'aréna

Remplacement requis d'un
tuyau de saumure situé entre
la plaque et la valve papillon
de l'aréna

Travaux nécessaires pour
assurer la sécurité, la fiabilité
et la continuité du système de
réfrigération

6 878,76 \$ plus les taxes
applicables



4.3.4

Octroi d'un contrat à Les Entreprises Gachett inc. - Production de contenus pour les stratégies d'attractivité et de tourisme - Appropriation au surplus accumulé non affecté

Développement d'une banque d'images et de vidéos pour soutenir la
promotion des événements, activités et du milieu

Projet échelonné sur trois
ans, permettant d'adapter
les prises de vues aux
besoins évolutifs de la Ville

Constitution d'un outil
durable répondant aux
besoins futurs en
communication et en
promotion

69 325 \$ plus les taxes
applicables à payer sur
trois années financières
par le surplus accumulé
non affecté

4.4

Rapport des activités du conseil



4.4.1

Représentation des activités du conseil

M. André Fortin, maire et les membres du conseil municipal déposent et présentent le rapport des activités du conseil

4.4.2 Représentation, dons et subventions

Demandeur	Demande	Montant accordé
Fondation « Le Rocher-Ardent »	Soutien financier	1 000 \$ sous forme de cartes-cadeaux payable en 4 versements de 250 \$ <ul style="list-style-type: none">• 15 juin 2026• 15 septembre 2026• 15 décembre 2026• 15 mars 2027





5. Dépôt de la correspondance

6. AFFAIRE NOUVELLE

6.1 Renonciation au droit de préemption – Immeuble sis au 1732-1742, route 169, lot 5 493 186

Immeuble situé au 1732-1742, route 169 (lot 5 493 186) assujetti au droit de préemption depuis janvier 2025

- Le propriétaire a transmis un avis d'intention d'aliéner l'immeuble

Le Conseil municipal a analysé la transaction projetée

- La Ville renonce à exercer son droit de préemption

La renonciation sera communiquée au propriétaire et les documents requis seront signés





**5. Dépôt de la
correspondance**

6. Affaires nouvelles